

Conditions Générales et d'Utilisation

Partie I - Définitions

Partie II - Conditions générales

PARTIE I

DEFINITION

DENOMINATION COMMERCIALE : BSVD ou B.S.V.D. ou « Bureau de Vérification et Sécurisation des Dasri » sont des dénominations commerciales du produit et des services associés.

PRODUIT : on entend par PRODUIT tous les services proposés par la dénomination commerciale dans le document ACTIVATION ou ACTIVATION 2025-2028

SERVICES ASSOCIES : on entend par SERVICES ASSOCIES toutes les prestations et/ou fournitures proposées.

NOM DU PRODUIT : le nom du produit est « ACTIVATION » ou « ACTIVATION 2025-2028 ».

PREMIERE INTERVENTION : La première intervention est le premier déplacement physique effectué dans l'établissement.

ETABLISSEMENT ou CLIENT : L'établissement ou le client est la société cliente ayant souscrit au PRODUIT.

PARTIES : Les parties sont la société d'exploitation de la dénomination commerciale, du produit et/ou du site, d'une part ; et l'établissement ou client.

ENREGISTREMENT PRODUIT : l'enregistrement produit est le travail effectué par BSVD pour enregistrer le produit souscrit par le client et consistant à la création d'un dossier interne portant un numéro spécifique appelé également « numéro client ».

DASRI : Déchets d'activités à risques infectieux

SITE : site internet www.bvsd.fr

CG : Conditions générales et d'utilisation

INSCRIPTION : le fait de signer le document d'activation. Le client devient inscrit.

SOUSCRIPTION : le fait d'effectuer une inscription ou de passer commande. Le client a souscrit.

CONTENEUR : rangement permettant d'isoler le stockage des Dasri

PROCESSUS : succession d'étapes prévues par l'engagement contractuel

ARS : agence régionale de santé

PARTIE II

CONDITIONS GENERALES ET D UTILISATION

Préambule

Les présentes conditions s'appliquent, à tout engagement ou tout contrat ou tout document ayant la valeur d'engagement ou de contrat, entre les parties. Elles s'appliquent de plein droit au SITE. Elles ont pour but de fixer les règles minimales commerciales entre les parties et ont valeur contractuelle entre elles.

Article 1 Capacité du Client

Le client qui souscrit par voie électronique ou par courrier ou par télécopie et/ou passe commande sur le SITE ou utilise le SITE déclare être juridiquement capable de s'engager au titre des présentes CG. En outre, le SITE étant réservé aux professionnels, le client reconnaît disposer de la qualité de « professionnels » et renonce par conséquent à l'application des articles 1127 et suivants du code civil par dérogation comme prévu par l'article 1127-3 du même code.

Article 2 – Rétractation

Le délai de rétractation offert par le code de la consommation aux consommateurs ou non professionnels n'est pas applicable, les services proposés entrant dans l'activité principale du client qui est un professionnel. Toutefois, et par mesure de précaution vis-à-vis des très petites entreprises, les clients professionnels, répondant aux conditions précises au travers l'article L221-3 du code de la consommation, sont autorisés à demander la rétractation dans le délai de 14 jours à compter de la date de signature de l'engagement.

Article 3 – Engagement contractuel



Le client est engagé contractuellement lorsqu'il utilise le SITE et/ou passe commande et/ou souscrit.

Les documents considérés comme contractuels sont les CG, le document d'activation, le produit et le cas échéant, bons de commande, devis, factures proforma, confirmations de commande, offres, propositions.

Article 4 – Les prestations proposées

4.1. Le registre complémentaire des collectes

Le registre complémentaire des collectes de dasri est facultatif et ne peut se substituer à l'obligation légale liée au service gouvernemental trackdéchets. Il est un complément possible pour le client qui souhaite avoir un historique séparé et un contrôle systématique des bordereaux de collectes pour éventuellement déceler une anomalie. Il consiste à créer un tableau récapitulatif des données principales issues des bordereaux de suivi des déchets issus de l'établissement. La mise en route consiste à reprendre l'ensemble de ces informations sur les cinq dernières années. Ce tableau est ensuite mis à jour à chaque événement, c'est-à-dire à chaque collecte effectuée. Le client doit donc obligatoirement fournir et transmettre la copie de tous les bordereaux de suivi des déchets :

- des 5 dernières années au moment de sa demande d'activation ou dès qu'il le souhaitera
- puis à chaque événement par la suite

Le client doit exclusivement transmettre ces éléments par e-mail à enregistrement@bvsd.fr

Dans le cas où le client ne transmettrait pas les éléments nécessaires à la tenue parfaite du registre complémentaire, la responsabilité de BVSD ne pourra être engagée.

S'agissant d'un service facultatif, il appartient au client de manifester le souhait de sa création et de son suivi.

En cas de mise en route sur les 5 années précédentes, BVSD disposera d'un délai de 3 mois pour mettre en œuvre le registre complémentaire des collectes.

Ce service est inclus dans le produit pour une valeur de 99 € par année contractuelle.

4.2. L'assistance Trackdéchets

BVSD assiste le client dans le cas où ce dernier aurait un problème pour enregistrer les données des bordereaux de suivi des déchets sur la plateforme gouvernementale. Cette assistance peut nécessiter que le client permette à BVSD d'accéder au compte qu'il a créé sur ladite plateforme. S'agissant d'un service facultatif, il appartient au client de manifester le souhait de cette assistance et/ou intervention et de permettre à BVSD d'accéder le cas échéant au compte qu'il a ouvert sur la plateforme.

Ce service est inclus dans le produit pour une valeur de 49 € par année contractuelle.

4.3. L'assistance en cas de contrôle des autorités compétentes

Dans le cas où une autorité gouvernementale française et ayant autorité pour contrôler le cycle de l'élimination des Dasri venait à contrôler le client, BVSD transmettrait sur demande du client, une copie intégrale du registre complémentaire des collectes s'il existait et/ou tout document permettant la traçabilité de l'entretien du conteneur en ce y compris la désinfection régulière. La responsabilité de BVSD se limite à la production desdits documents.

Ce service est inclus dans le produit pour une valeur de 9 € par année contractuelle.

4.4. L'entreposage / Le stockage

4.4.1. La première intervention

La première intervention s'entend comme la première visite physique sur le lieu de l'établissement ayant souscrit ou s'étant inscrit. Cette première intervention consiste à vérifier la disposition du lieu où se trouvent stockés les Dasri habituellement, d'évaluer le besoin en fonction des quantités de Dasri collectés, d'envisager le conteneur adapté au lieu. Dans les cas les plus simples, le conteneur peut être livré dès la première intervention.

Dès que le client a souscrit ou s'est inscrit, BVSD dispose d'un délai de 3 mois pour intervenir. En cas de non-intervention dans ce délai, le client a la possibilité d'annuler sa souscription ou son inscription. S'il souhaite user de cette faculté d'annulation, il doit impérativement le faire par recommandé avec accusé de réception dans les 15 jours suivant la date d'expiration du délai contractuel d'intervention. Passé ce délai de 15 jours, la faculté d'annulation est réduite à néant laissant l'engagement contractuel poursuivre son processus.

La première intervention est incluse dans le produit pour une valeur de 590 € par année contractuelle.

4.4.2. Le conteneur

Dès que le client a souscrit ou s'est inscrit, BVSD doit proposer un conteneur adapté dans les mêmes délais qu'au 4.4.1.

Le conteneur doit être totalement fermé pour permettre d'isoler les Dasri qui y seront stockés. Son ouverture peut être prévue soit par le haut, soit par un des côtés du conteneur. Le choix du modèle de conteneur revient exclusivement à BVSD.

La livraison doit intervenir dans 30 jours suivants la première intervention.

Le conteneur est inclus dans le produit pour une valeur de 350 €. Cette valeur ne donne pas la propriété au client mais uniquement la jouissance, charge à lui de restituer ce conteneur dans le cas du point 4.4.5.

4.4.3. La livraison

La livraison s'entend comme la livraison du conteneur adapté et de ses accessoires décrits au 4.8.

La livraison n'est pas incluse dans le produit et sera facturée en fonction de la distance entre l'entrepôt de BVSD et le lieu de destination.

La facturation sera calculée sur base de 0,29 € par kilomètre parcouru, aller-retour.

4.4.4. L'installation

L'installation comprend la pose du conteneur sur le lieu déterminé pour le stockage des Dasri suivant la première intervention, et inclut la pose de la signalisation et/ou affichage et/ou l'information du personnel tels que décrits au 4.8.

L'installation est incluse dans les frais de livraison.

4.4.5. La reprise du conteneur

Dans le cas où le client mettrait fin à son engagement contractuel ou dans le cas d'une résiliation contractuelle d'une des parties en dehors d'une fin d'engagement contractuel, la reprise du conteneur sera effectuée par BVSD. Les frais de reprise seront identiques aux frais de livraison abordés au 4.4.3.

En cas de non-restitution du conteneur, BVSD facturera la somme forfaitaire de 350 € en sus.

4.5. La désinfection

4.5.1. La désinfection du conteneur est assurée par BVSD périodiquement en fonction des déclarations faites par le client lors de son inscription, sa souscription ou de la première intervention. Au regard des conseils dispensés par les ARS, la désinfection doit intervenir après chaque collecte des Dasri par le collecteur agréé. Le client doit donc obligatoirement informer BVSD, par email à enregistrement@bvsd.fr, de la réalisation d'une collecte pour déclencher le déplacement d'un technicien en vue de l'opération de désinfection.



A compter de la réception de cet email d'information, BVSD disposera d'un délai maximum de 30 jours pour intervenir.

4.5.2. La désinfection est effectuée par pulvérisation d'un aérosol bactéricide aux normes NF EN1276 et NF EN13697+A1, fongicide levuricide aux normes NF EN1650 et NF EN13697+A1 et virucide aux normes NF EN14476+A2.

L'opération nécessite 15 minutes durant lesquelles aucun personnel ne pourra accéder au conteneur.

A chaque intervention/opération de BVSD, cette dernière indiquera le résumé de son intervention/opération sur la fiche de suivi et de traçabilité fixée au conteneur. Le client devra signer un bon d'intervention.

Ce service est inclus dans le produit pour une valeur de 590 € par année contractuelle, désinfectant inclus.

4.6. L'assistance pour faire évacuer les Dasri

En cas de difficultés pour faire évacuer les Dasri stockés par le collecteur agréé ayant contracté avec le client, et dans le cas où la quantité stockée et/ou le délai de stockage ne respecteraient pas les dispositions légales en vigueur, le client peut demander à BVSD d'intervenir pour trouver une solution d'évacuation des dasri dont il est question.

Dans ce cas, BVSD mettra tout en œuvre pour faire évacuer ces dasri, soit en contactant le collecteur concerné, soit en prenant attaché avec un autre collecteur en mesure de le faire. BVSD a uniquement une obligation de moyens et ne peut être un collecteur de dasri.

Toute demande d'intervention doit être effectuée par email à enregistrement@bvsd.fr en transmettant les quantités à évacuer, les coordonnées du collecteur défaillant et les délais de stockage déjà passés. Afin d'anticiper les limites légales d'évacuation, il est conseillé au client d'avertir BVSD au moins 15 jours avant la date limite légale.

Ce service est inclus dans le produit pour une valeur de 19 € par année contractuelle.

4.7. La traçabilité de l'entreposage / le stockage

BVSD s'engage à installer un conteneur pourvu d'un affichage permettant le suivi et la traçabilité des opérations menées par ses soins dans le cadre de la désinfection prévue au 4.5.

Ce service est inclus dans le produit pour une valeur de 19 € par année contractuelle.

4.8. La signalisation / L'affichage / L'information du personnel

BVSD s'engage à fournir la signalisation requise par les textes réglementaires et/ou à défaut par les recommandations des autorités compétentes. Le conteneur sera donc pourvu d'un marquage spécifique en lien avec les dasri.

BVSD affichera les bonnes pratiques recommandées par l'ARS destinées à informer le personnel sur place.

Ces éléments sont considérés comme des accessoires du conteneur.

Ce service est inclus dans le produit pour une valeur de 19 € par année contractuelle.

Article 5 – Prix, Durée & Résiliation

5.1. Prix

Le produit incluant tous les services proposés à l'article 4 est facturé forfaitairement au prix de 99,50 € hors taxes par mois. La non-utilisation d'un des services ne donnera droit à aucune remise ni aucun rabais.

5.2. Durée

L'engagement minimal entre les parties est entendu pour une durée de 36 mois consécutifs à compter de la date de signature du document d'activation. Cet engagement sera ensuite reconduit tacitement d'année en année.

5.3. Résiliation

Les parties pourront mettre un terme à l'engagement moyennant un préavis de 3 mois par lettre recommandée avec accusé de réception. Toute demande de résiliation effectuée dans les 36 premiers mois ne sera prise en compte qu'à l'issue de cette période incompressible.

Article 6 – Suspension des services

6.1. Suspension par la faute de BVSD

Dans le cas où BVSD ne respecterait pas l'un des services associés au produit, et après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans réponse après une période de 15 jours, le client aura la faculté de suspendre son engagement. Toute la période de suspension justifiée pourra faire l'objet d'une demande de remboursement équivalente aux mensualités concernées. Le calcul du remboursement sera effectué au prorata du nombre de jours calendaires de suspension sur la base de 3,271 € par jour calendaire.

Après une période de 3 mois de suspension, le client pourra résilier définitivement son engagement, sans délai, en adressant une lettre recommandée avec accusé de réception.

6.2. Suspension par la faute du client autre que pour une raison financière

Dans le cas où le client ne respecterait pas l'une de ses obligations ou ne transmettrait pas les documents, justificatifs ou tout autre élément de nature à permettre à BVSD de réaliser un ou plusieurs des services associés au produit, les services impossibles à rendre par la faute du client feront l'objet d'une suspension automatique après la troisième relance vaine. Cette suspension ne donnera lieu à aucun dédommagement de la part de BVSD.

6.3. Suspension pour retard ou défaut de paiement

BVSD pourra suspendre ses services dans le cas où le client ne paierait pas une ou plusieurs factures à BVSD. Cette suspension éventuelle n'est pas automatique et résulte uniquement de la décision éventuelle de BVSD de manière unilatérale. Dans tous les cas, une telle suspension sera considérée comme aux torts exclusifs du client et ne donnera droit à aucune déduction ou remise ou rabais en lien avec la période suspendue. Les parties s'accordent sur le fait que le prix restera acquis à BVSD.

Article 7 – Modalités de paiement

Les parties conviennent de ce que les modalités de paiement sont entendues par année contractuelle d'avance, par virement bancaire uniquement (pas de chèque, pas d'espèces, par de lettre de change ou assimilée).

Article 8 – Facture & Périodicité des paiements

Les parties conviennent que le paiement annuel sera effectué sur facture et dans les 10 jours suivants de sa date d'émission, que la facture sera émise à compter du jour où la première intervention sur le lieu de l'établissement ayant souscrit ou s'étant inscrit aura eu lieu.

Article 9 – Pénalités & Intérêts

9.1. Le défaut de paiement d'une facture par le client l'expose à des pénalités de 40 € au titre des frais de recouvrement amiable jusqu'à la troisième relance, à la somme de 190 € au titre de l'ouverture d'un dossier contentieux après l'envoi de 3 relances infructueuses, à tous les frais réels engagés en cas de poursuites judiciaires.

9.2. Le défaut de paiement d'une facture par le client l'expose également au paiement d'intérêts de retard égaux à 1% par semaine de retard.

Article 10 – Limitation de responsabilité



BVSD ne peut être responsable à l'égard des tiers, en cas de dommages indirects, de dommages spéciaux ou d'incidents découlant d'une négligence, d'une défaillance ou d'une maladresse du client, ou résultant d'une mauvaise utilisation par le client de l'un des produits proposés. BVSD n'a qu'une obligation de moyens.

Concernant l'accès au SITE, la consultation de ce dernier, le processus de commande, de paiement de livraison et de services, le SITE n'a qu'une obligation de moyens. Sa responsabilité ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents au réseau Internet, notamment toute perturbation de la connexion ou toute intrusion de virus informatique. En outre le SITE est exonéré de toute responsabilité pour tout fait qualifié de force majeure au sens de la jurisprudence de la Cour de Cassation.

La responsabilité du SITE est limitée au montant de l'engagement du client.

Article 11 - Propriété intellectuelle

Tous les éléments présents sur le SITE et/ou sur les documents commerciaux et/ou d'informations, visuels, textuels et/ou sonores, sont la propriété exclusive du SITE ou du titulaire des droits de propriété intellectuelle concerné et sont, à ce titre, protégés par le Code de la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. C'est pourquoi, toute reproduction, même partielle, est strictement interdite sans l'accord préalable du SITE par écrit ; cet écrit devant provenir d'une source indiscutable.

Article 12 - Secret des affaires

Les informations et/ou documents de toute nature qui pourraient être transmis au client sont protégés par le secret des affaires et ne peuvent en aucun cas être divulgués, même partiellement, et quel que soit le support utilisé, à des tiers sans le consentement écrit du SITE.

Article 13 - Respect de la vie privée

L'ensemble des données à caractère personnel communiquées par le client font l'objet d'un traitement informatique destiné aux besoins commerciaux du SITE. Ces données ne sont jamais vendues et/ou transmises à des tiers.

Article 14 - Droit applicable

Le client accepte et reconnaît pleinement que le droit du lieu du siège social du propriétaire du SITE régit les présentes CG, ainsi que tout différend ou litige pouvant surgir entre le client et le SITE. De plus, le client accepte qu'en cas de litige, ce sont les tribunaux du lieu du siège social du propriétaire du SITE qui sont reconnus compétents exclusivement, même en matière d'urgence, et quel que soit la forme juridique du client.

Par dérogation à ce qui précède et uniquement en cas de défaut de paiement des montants contractuels, les parties donnent compétence exclusive aux tribunaux français de Paris (75), même en cas d'urgence ou de référé.

Article 15 - Déclaration relative à la protection des données à caractère personnel

COLLECTE ET UTILISATION GÉNÉRALE DES DONNÉES

Commande : Lors de votre commande, nous sommes amenés à enregistrer vos données afin de traiter au mieux votre commande et de procéder à l'expédition des produits achetés. Ces informations sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires, ainsi que pour nous permettre d'améliorer et personnaliser nos offres. Grâce à votre adresse e-mail nous pourrons vous envoyer une confirmation de commande et communiquer avec vous si nécessaire. Votre adresse e-mail permet également votre identification lors de la connexion à votre compte d'utilisateur. Les données à caractère personnel collectées sur le site sont exclusivement réservées au SITE.

Publicité : Nous utilisons les données vous concernant pour vous envoyer des informations sur nos produits et vous recommander des produits en vente sur notre site internet qui pourraient vous intéresser. Nous avons recours à la publicité par email ou fax ou courrier uniquement dans les limites définies par la loi. Consultation de sites Web : Pour des raisons de sécurité, lors de vos visites sur notre site les données suivantes peuvent être recueillies et enregistrées de manière temporaire : nom de domaine ou adresse IP, code réponse http, le nombre d'octets transférés, l'adresse du site internet par lequel l'utilisateur est arrivé. Ces données sont recueillies de manière totalement anonyme (nous collectons les données mais nous ne les associons pas à une identité) et nous permettent de proposer des offres plus pertinentes à nos utilisateurs.

ENREGISTREMENT DE DONNÉES AU MOYEN DE COOKIES Un cookie est un petit fichier enregistré sur l'ordinateur. Il contient des informations sur la navigation effectuée sur les pages de notre site. Il permet de faciliter l'utilisation ultérieure du site par la même personne et de reprendre les préférences choisies par un utilisateur lors de la visite. Il vous est possible de limiter l'usage de cookies en configurant votre navigateur, ceci limitant néanmoins l'utilisation de certains services que nous offrons sur notre site. Vous avez également la possibilité d'effacer les cookies manuellement.

Google Analytics : Nous pouvons utiliser Google Analytics, un service de la société Google Inc. (« Google ») pour comprendre comment les utilisateurs interagissent avec notre site. Google Analytics utilise des cookies. Les informations obtenues à l'aide des cookies sur vos habitudes d'utilisation du site (y compris votre adresse IP) sont transférées à un serveur de Google où elles sont enregistrées. Les conditions d'utilisation de Google Analytics, auxquelles le SITE a adhérées, interdisent la transmission à Google Analytics d'informations personnelles permettant d'identifier un individu, y compris (sans s'y limiter) les noms, les adresses e-mail ou les informations bancaires. Google utilise les informations collectées afin de connaître vos habitudes d'utilisation de notre site internet ainsi que d'autres services en rapport avec l'utilisation de notre site internet. Il vous est possible de limiter l'usage de cookies en configurant votre navigateur, ceci limitant néanmoins l'utilisation de certains services que nous offrons sur notre site. Les cookies peuvent également s'effacer manuellement. Si vous ne voulez pas que votre navigateur utilise Google Analytics, vous pouvez installer le module complémentaire de navigateur pour la désactivation de Google Analytics : <https://tools.google.com/dlpage/gaoptout>

En naviguant sur notre site internet vous acceptez que les données vous concernant soient manipulées par Google avec les finalités décrites ci-dessus. Pour plus d'informations sur l'utilisation des cookies par le SITE, consultez notre déclaration relative à l'utilisation des cookies.

TRANSFERT SÉCURISÉ DES DONNÉES Notre site fait l'objet d'un système de sécurisation. Nous avons adopté le procédé de cryptage SSL (Secure Socket Layer) qui assure une protection contre la perte, la destruction, l'accès, la modification ou la diffusion de vos données par des tiers non autorisés.

VOS DROITS Droits d'accès et de rectification : Conformément à loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour toute demande relative au traitement de vos données personnelles ou pour exercer vos droits, nous vous invitons à nous écrire, en indiquant vos coordonnées, à : enregistrement@bvsd.fr en langue française ou anglaise.

Droit d'opposition : Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer à tout moment, de manière sélective ou globale, à l'utilisation de vos données personnelles à des fins publicitaires ou pour des études. A cette fin, une simple notification écrite de votre demande est suffisante par e-mail.

Article 16 – Propriété et Administration du SITE

Le propriétaire et administrateur du SITE est la société IDEAS ON BOARD LDA dont le siège est situé Avenida Duqué de Avilà 119, 1^o, 1050-084 Lisbonne, Portugal, enregistrée sous le numéro 518 447 855, contact@ideasonboard.fr

Bureau de Vérification et Sécurisation des Dasri

Conditions téléchargeables sur www.bvsd.fr